

La Lettre du CFA

Lettre d'information du Centre Franco-Autrichien pour le rapprochement en Europe

N° 33
printemps / été 2013

Toute l'actualité du
Centre Franco-Autrichien :
www.oefz.at

SOMMAIRE

Éditorial du Secrétaire général
page 1

✓ Les Balkans occidentaux à la
croisée des chemins : les défis de
l'intégration européenne en
temps de crise

Compte-rendu de la conférence inter-
nationale, Podgorica, 13 mai 2013

page 2

✓ Le Monténégro : pays candidat
à l'Union européenne - Des en-
jeux politiques et économiques

Compte-rendu de la conférence inter-
nationale à Podgorica, 13 mai 2013

page 11

Agenda du CFA

✓ « 35 ans de construction euro-
péenne : Bilan et perspectives »

Conférence internationale à Paris,
7 novembre 2013

page 12

Activités du Secrétaire général

page 13

L'Éditorial



Peter Jankowitsch
Ambassadeur,
Secrétaire général du
Centre Franco-
Autrichien

Chers amies et amis du CFA,

L'année 2013 est marquée par de nombreux changements au niveau européen.

Alors que la crise pèse de plus en plus sur les États membres, et que des pays comme la Grèce ou l'Espagne voient leur avenir avec pessimisme, d'autres pays nous montrent que l'Union européenne n'est pas un modèle obsolète et qu'elle reste attractive. En effet, beaucoup d'États aspirent, même en ces temps difficiles, à faire partie intégrante de l'Union. La Croatie en est l'exemple le plus concret. Par son adhésion au 1er juillet prochain, elle s'apprête à constituer le 28ème membre de l'Union européenne. Après nombre d'efforts, de réformes et de négociations, le pays a démontré sa capacité à répondre aux critères nécessaires à son adhésion, et peut aujourd'hui servir d'exemple dans la région des Balkans occidentaux.

Ainsi, le Monténégro est entré en négociations avec l'Union européenne en 2012, et continue à mettre en œuvre des réformes dans tous les domaines pour que le pays soit un État démocratique, où les droits de l'homme sont garantis.

D'autres pays des Balkans occidentaux expriment leur désir de faire partie de l'Union et engagent chacun à leur niveau des réformes nationales pour y parvenir. Alors que l'Albanie progresse lentement sur la question de l'État de droit, la Serbie et le Kosovo sont par-

venus à s'entendre sur un accord de paix, ce qui constitue un pas en avant pour toute la région. La Bosnie-Herzégovine tente, elle, de réformer sa Constitution, alors que la république de Macédoine peine encore à résoudre la question de son nom.

Tous ces pays ont encore beaucoup de chemin à parcourir avant de pouvoir entrer en négociations avec l'Union européenne, mais ils sont liés par leur volonté d'y appartenir et livrent par ce biais un message d'espoir. Le résumé de la conférence du CFA se trouve en page 2, et approfondit le débat de l'intégration européenne des Balkans occidentaux en temps de crise.

Au-delà de la question de l'intégration européenne, l'année 2013 constitue également une année importante pour le CFA, car elle représente sa 35ème année d'existence. Depuis sa fondation, le Centre s'est concentré sur des questions européennes. C'est à cette occasion qu'aura lieu une conférence internationale à Paris, le 7 novembre prochain. La question de la réindustrialisation de l'Europe sera mise sur la table. En effet, au cours des dernières années, on a pu constater que la part de l'industrie a baissé dans tous les pays européens. Comment remédier aux conséquences que cela entraîne sur l'emploi et comment retourner sur le chemin de la croissance ?

Il est temps de remédier à la crise du modèle social européen, tel sera le mot d'ordre de la prochaine conférence (cf. page 12).

En vous souhaitant une bonne lecture,

Peter JANKOWITSCH
Vienne, le 8 juin 2013

Conférence internationale



Federal Ministry for
European and International Affairs

Austrian Embassy
Podgorica

Les Balkans occidentaux à la croisée des chemins : Le défi de l'intégration européenne en temps de crise Podgorica, 13 mai 2013



MONTENEGRO
Ministry of Foreign
Affairs and
European
Integration



L'adhésion de la Croatie à l'Union européenne, prévue au 1er juillet 2013, replace les Balkans occidentaux au cœur de l'actualité européenne. Fer de lance dans la région, la Croatie, néanmoins n'est pas seule à avoir accompli de remarquable progrès. D'autres, à l'instar du Monténégro, ont franchi des étapes décisives en 2012 et se rapprochent à grand pas de l'Union. Près de quinze ans après la fin des guerres en ex-Yougoslavie, ces avancées sont porteuses d'espoir, tant dans la région balkanique qu'en Europe.

Las, ces processus d'intégration, initiés en 1997, se déroulent aujourd'hui dans un contexte particulièrement difficile. La crise économique et financière, les interrogations que suscitent parfois le projet européen, la fragilité de la réconciliation en ex-Yougoslavie, si tant est qu'elle ait eu lieu, la montée des nationalismes et la persistance de tensions nuisant à l'établissement de relations de bon voisinage, sont autant de facteurs pesant sur la « perspective européenne » des Etats de la région.

C'est afin d'apprécier leur impact sur la direction, résolution européenne, prise par les Etats des Balkans occidentaux depuis près de quinze ans, que le Centre franco-autrichien a organisé le 13 mai 2013 une conférence internationale qui s'est tenue à Podgorica.

Lors des précédentes rencontres à Paris et à Vienne, le Centre s'est toujours efforcé de traiter des sujets concernant ces régions d'Europe, notamment la situation actuelle en Bosnie-Herzégovine, en mai 2012, sous l'égide du haut

représentant, M. Valentin Inzko.

La conférence a connu un franc succès auprès des intervenants et du public, venu en grand nombre. Des invités prestigieux ont contribué au succès de cette nouvelle édition, dont, parmi eux, S.E. Igor LUKŠIĆ, vice premier ministre et ministre des affaires étrangères de la République du Monténégro, Dusko MARKOVIC, Vice-Premier Ministre et ministre de la justice, vice-président du gouvernement du Monténégro, Johannes KYRLE, Secrétaire Général au Ministère fédéral des affaires européennes et internationales autrichien, Pierre COCHARD, Directeur général adjoint pour les affaires politiques et de sécurité, Ministère français des Affaires Etrangères, l'Ambassadeur Aleksandar PEJOVIC, secrétaire d'Etat à l'intégration européenne et négociateur en chef au Monténégro, Nebojsa KOHAROVIC, Ministre assistant aux Affaires bilatérales, Ministère des affaires étrangères et européennes de la Croatie, Jovan ANDONOVSKI, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes du gouvernement de la Macédoine, Brikena KASMI, Vice-ministre au ministère de la justice en Albanie, Wolfgang PETRITSCH, Ambassadeur français et membre de la Délégation permanente de l'Autriche auprès de l'OCDE, Milan PAJEVIC, Directeur du bureau du gouvernement serbe pour l'intégration européenne et Mitja DROBNIC, Ambassadeur et chef de la délégation de l'UE au Monténégro. ■

Les contributions des intervenants sont pour la plupart consultables sur le site Internet du CFA : www.oefz.at

Participaient également à cette conférence : S.E. Peter JANKOWITSCH, Secrétaire général du Centre franco-autrichien, Dirk LANGE, chef d'unité à la DG élargissement pour la Croatie et le Monténégro, Commission européenne, Bruxelles, Darija RAMLJAK, Directeur adjoint de la division 'Stratégie et politique d'intégration', Direction de l'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine, Sarajevo, Milorad KATNIC, ancien ministre des finances, conseiller économique et financier du premier ministre, Gouvernement du Monténégro, Podgorica, Roland WASS, Member of the Managing Board/CRO, Raiffeisen banka a. d., Belgrade, Franz NAUSCHNIGG, Directeur du département 'affaires européennes et organisations financières internationales', Banque Nationale d'Autriche, Vienne, Maja BUKOVŠAK, Chef de la division 'Secteur externe' au département de recherche, Banque nationale de Croatie, Zagreb, Predrag SIMIC, Ancien ambassadeur de la Serbie en France, professeur en sciences politiques, Belgrade, Daliborka ULJAREVIC, directrice du Centre d'éducation civique, Podgorica, Ulrike HARTMANN, Special Representative for International and EU Liaison, Bureau du Haut Représentant en Bosnie-Herzégovine, Sarajevo, Tea GORJANC-PRELEVIC, Directeur exécutif, Human Rights Action Montenegro, Podgorica, Philippe VERGNE, Chargé de mission et spécialiste Balkans, Centre d'Analyse, de Prévion et de Stratégie, Ministère des Affaires étrangères, Paris, Dinka ZIVALJ, porte-parole du Conseil de coopération régionale, Sarajevo, Jacques RUPNIK, Directeur de recherche, CERI/Sciences po, Paris, Bernard MARGUERITTE, Président, International Communications Forum (ICF), Varsovie

Synthèse

La présente synthèse est diffusée sous la seule responsabilité du Centre Franco-Autrichien. Son contenu n'engage pas les auteurs auxquels elle fait référence, ni celle des coorganisateurs de la conférence.

Introduction

Le 13 mai 2013, des représentants et experts internationaux d'Autriche, de France, tout comme du Monténégro, d'Albanie, de Macédoine, de Croatie et de Serbie se sont réunis à Podgorica en vue de discuter de la situation actuelle, ainsi que de l'avenir de l'ensemble des Balkans occidentaux. Cette conférence organisée par le Centre Franco-Autrichien, s'intitulant « Les Balkans occidentaux à la croisée des chemins : le défi de l'intégration européenne en temps de crise », avait pour principal objectif de passer en revue d'une part les problèmes engendrés par une future adhésion de ces pays à l'Union européenne, et d'autre part l'état des différents projets de réformes mis en œuvre dans les Balkans.



Peter JANKOWITSCH, Secrétaire général, Centre franco-autrichien, Vienne, Pierre COCHARD Directeur général adjoint pour les affaires politiques et de sécurité, Ministère des affaires étrangères, Paris, Johannes KYRLE, Secrétaire général, Ministère fédéral des affaires européennes et internationales, Vienne, Igor Luksic, Vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne du Monténégro, Podgorica

Les Balkans occidentaux au centre des préoccupations

Grâce à de nombreux intervenants au cours de la conférence sur les Balkans occidentaux, les problèmes principaux liés à l'intégration de ces pays ont pu être soulevés et analysés en détail. En effet, cette rencontre est intervenue dans un moment décisif pour ces pays, tant au niveau de leur éventuelle adhésion à l'Europe, qu'au niveau de leurs transformations plus globales. L'une des plus grandes préoccupations actuelles est bien entendu l'imminente adhésion de la Croatie à l'Europe le 1^{er} juillet prochain (P. Jankowitsch) et les répercussions de celle-ci sur toute la région des Balkans occidentaux. Les conséquences de l'adhésion de la Croatie aussi bien au niveau des perspectives économiques du pays en temps de crise qu'au niveau de la coopération

régionale avec ses pays voisins ne sont pas à prendre à la légère (P. Jankowitsch). La Croatie sert donc d'exemple pour tous les pays qui montrent une volonté d'appartenir à l'Europe, et prouve que la perspective européenne est accessible et bien réelle dès lors que les conditions nécessaires sont remplies (Pierre Cochard).

Si la présente conférence a eu lieu à Podgorica, ça n'est pas par hasard. En effet, le Monténégro est le seul pays des Balkans occidentaux pour qui des négociations quant à son adhésion à l'Union européenne commencent à se concrétiser (J. Kyrle).

Comme le souligne Peter Jankowitsch, Secrétaire Général du Centre Franco-Autrichien, les Balkans occidentaux se trouvent dans un tournant historique de par les relations et l'accord conclu il y a peu entre la Serbie et le Kosovo. C'est donc conscients de ces mouvements décisifs dans la région des Balkans que les intervenants ont pris la parole afin de proposer des alternatives. Ces pays, dont le progrès dépend de leur adhésion à l'Europe, sont sur le chemin de l'intégration européenne et ont besoin d'aide afin de surmonter leurs difficultés.

Pour résumer, les pays de la région des Balkans ne se situent pas tous au même niveau. Alors que la Croatie est en passe d'appartenir à l'Union européenne, le Monténégro, la Serbie, la Macédoine, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo progressent à différentes vitesses vers l'Union européenne, même si, pour la plupart, beaucoup de chemin reste encore à faire, notamment autour de la notion d'Etat de droit (J. Andonovski, P. Cochard, J. Kyrle).

Le rôle de l'Union européenne

L'Union européenne détient un rôle primordial dans le processus d'intégration, mais les décisions prises par les élites politiques ne doivent pas être sous-estimées. Les décideurs politiques doivent rester vigilants et toutes les conditions



Igor Luksic Vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne du Monténégro, Podgorica

d'adhésion doivent être respectées comme il se doit (P. Cochard). C'est en effet aux pays qui aspirent à entrer dans l'Union européenne de faire les efforts nécessaires pour répondre aux exigences et non l'inverse. Ces exigences doivent être respectées, car de cela dépendent la crédibilité et la consolidation interne de l'UE. Comme le souligne Pierre Cochard, « c'est parce que l'Union sera plus forte, plus efficace, plus dynamique et plus prospère, qu'elle pourra mieux accueillir en son sein de nouveaux membres ». Les notions d'élargissement et de rigueur sont donc liées et doivent se compléter pour que l'Europe reste forte.

L'Europe a tendu la main au Monténégro et celui-ci doit saisir sa chance et prouver la capacité de son Etat. De nouveaux instruments doivent être mis en œuvre pour avoir l'opportunité de répondre aux changements concernant la coopération avec l'économie du pays (I. Luksic). L'Union est capable de surmonter ces obstacles grâce à une coopération renforcée. L'intégration est une priorité aussi bien au niveau économique qu'aux niveaux politique et démocratique (I. Luksic).

L'impact de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne

Brèves sur le point de vue de la Croatie

Comme il a été évoqué précédemment, la Croatie incarnera au 1^{er} juillet prochain le 28^{ème} membre de l'Union européenne. C'est dès lors l'occasion pour ce pays de développer sa coopération et sa solidarité avec les autres pays membres (N. Koharovic, J. Andonovski). Les obstacles qu'il aura fallu surmonter dans ce processus d'adhésion ont de leur côté permis de renforcer les liens présents au sein de l'Europe. Il ne faut pas sous-estimer les efforts réalisés par la Croatie pour répondre aux exigences imposées par l'Europe. La conditionnalité est devenue la clé du progrès sur la voie européenne, tandis que la primauté du droit, les libertés fondamentales, ou encore la lutte contre la corruption, ont été reconnus comme critères nécessaires à l'adhésion à l'UE (N. Koharovic).



Dirk LANGE, chef d'unité à la DG élargissement pour la Croatie et le Monténégro, Commission européenne, Bruxelles, Nebojsa KOHAROVIC, Ministre assistant aux Affaires bilatérales, Ministère des affaires étrangères et européennes de la Croatie, Zagreb, Aleksandar Andrija PEJOVIC, Ambassadeur, secrétaire d'Etat à l'intégration européenne, négociateur en chef, Podgorica, Jovan ANDONOVSKI, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes, gouvernement de la Macédoine, Skopje, Brikena KASMI, Vice-ministre, Ministère de la Justice, Tirana

Le contexte économique de l'Europe et la crise liée à celui-ci rendent le processus d'élargissement de l'Europe d'autant plus difficile. Et c'est dans ce contexte que la Croatie s'engage à faire tout son possible pour relancer le processus d'intégration européenne de ses pays voisins (N. Koharovic). Elle salue les derniers rapports de suivi présentés par la Commission européenne, et se félicite de l'accord récent signé entre la Serbie et le Kosovo, sous l'égide de Mme Ashton, dans la mesure où il contribue à la stabilité de toute la



Aleksandar Andrija PEJOVIC, Ambassadeur, secrétaire d'Etat à l'intégration européenne, négociateur en chef, Podgorica

région du Sud-est (M. Katnic). Elle suit de près le processus de réforme et la mise en œuvre des normes européennes en Bosnie-Herzégovine, et espère que les solutions trouvées seront aussi de nature à garantir l'égalité des citoyens au regard de la loi, et une meilleure fonctionnalité des institutions d'Etat.

De la même manière, elle soutient la république de Macédoine dans l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE, d'une part pour donner une impulsion positive à la poursuite des réformes, d'autre part pour améliorer ses relations avec les pays voisins (N. Koharovic). Concernant l'Albanie, la Croatie espère que tous les acteurs politiques du pays uniront leurs forces pour avancer vers l'Europe et pour effectuer les réformes nécessaires.

Le succès du Monténégro dans sa première année de négociations

Depuis l'indépendance du Monténégro en 2006, beaucoup de chemin a été parcouru par ce pays et de nombreux efforts ont été fournis. Cela fait aujourd'hui près d'une année que le Monténégro a ouvert les négociations quant à son adhésion à l'Union européenne (A. Pejovic ; T. Gorjanc-Prelevic). Quel bilan peut-on en tirer ?

En 2007, un Accord de stabilisation et d'association (ASA) avec l'Union européenne a été paraphé à Podgorica par le Premier ministre et le commissaire à l'élargissement Olli Rehn. Puis un accord d'association et de stabilisation avec l'UE a été signé à Luxembourg (A. Pejovic). C'est l'année suivante que le Premier ministre Milo Djukanovic a remis sa candidature officielle au président de l'Union européenne. Depuis, un pas à été franchi et la Commission européenne a rendu un avis favorable sur le début des négociations d'ad-

hésion. Des efforts restent cependant nécessaires pour la poursuite des négociations, notamment en ce qui concerne les droits fondamentaux, comme la lutte contre les discriminations, la liberté d'expression, ou la situation des personnes venant de Croatie, de Bosnie ou du Kosovo (A. Pejovic).



Dirk LANGE, chef d'unité à la DG élargissement pour la Croatie et le Monténégro, Commission européenne, Bruxelles, Wolfgang PETRITSCH, Ambassadeur, Délégation permanente de l'Autriche auprès de l'OCDE, Paris, Milan PAJEVIC, Directeur du bureau du gouvernement serbe pour l'intégration européenne, Belgrade, Darija RAMLJAK, Directeur adjoint de la division 'Stratégie et politique d'intégration', Direction de l'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine, Sarajevo

La république de Macédoine sur la voie de l'Union européenne

Il y a 10 ans, une promesse a été faite aux Balkans pour leur intégration à l'Union européenne. Cette promesse a engendré de nombreuses transformations au sein de la région et des progrès dans la sécurité. Mais il s'avère que le soutien à l'élargissement diminue peu à peu (J. Andonovski). L'opinion publique dans les pays membres de l'UE est préoccupée par l'insécurité économique et un chômage grandissant. L'ouverture des négociations entre l'UE et la république de Macédoine serait néanmoins un élément crucial pour la région (J. Andonovski). Ce pays montre une volonté de faire partie de l'UE et commence à engager des réformes internationales et à œuvrer pour la stabilité du pays. Son développement économique dépend des relations avec ses pays voisins, et c'est la raison pour laquelle la république de Macédoine y attache autant d'importance. Toutes les différences sociales et économiques présentes au sein du pays peuvent être résolues avec le respect des droits de l'homme et des valeurs européennes (J. Andonovski).

L'impact de l'intégration européenne sur la réforme du droit des sociétés

L'Albanie a été continuellement engagée dans une politique nationale économique avec des réformes de lancement pour l'amélioration du climat des affaires, préparant ainsi le terrain à un développement économique solide et à l'attraction d'investisseurs étrangers (B. Kasmi).

Ces réformes ont commencé à partir de 2006 par l'adoption d'un ensemble de lois, dont la loi sur les sociétés commerciales, celle sur le Centre national pour l'enregistrement et celle concernant les licences des entreprises. Des amendements ont été adoptés en vue de fournir un cadre juridique plus clair et plus moderne, en conformité avec les directives de l'UE vis-à-vis des sociétés commerciales (B. Kasmi). Les objectifs comprennent la mise en œuvre de la législation communautaire sur les sociétés commerciales et le respect des exigences de l'ASA et autres exigences liées, découlant du développement international dans ce domaine.

La réalisation des objectifs du projet de loi, mais aussi le rapprochement permanent de la législation commerciale albanaise à la législation européenne dans le cadre des directives du Parlement européen et du Conseil doivent être surveillés en permanence par le ministère de l'économie, du commerce et de l'énergie (B. Kasmi).

Les dimensions de l'élargissement après l'adhésion de la Croatie

La question se pose aujourd'hui de ce que l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne va apporter comme changements politiques et économiques dans la région des Balkans occidentaux. Deux processus ont lieu parallèlement : le processus d'élargissement et le processus d'approfondissement (W. Petritsch). La Turquie est le pays de la région qui vit le développement le plus important en termes géopolitiques. Elle est ancrée dans l'ouest, mais dévoile une politique étrangère totalement indépendante et incarne aujourd'hui l'un des pays les plus dynamiques au sein de l'OCDE. Lors de la prochaine vague d'adhésion à l'UE, c'est l'ensemble de la région des Balkans qui va vivre un tournant (W. Petritsch). Les Balkans occidentaux entretiennent une relation bilatérale d'une part avec l'Union européenne et d'autre part avec de nombreux autres pays voisins. Mais l'un de leurs buts futurs est d'aboutir à une coopération multilatérale dans tous les domaines et œuvrent donc pour attirer des investisseurs étrangers qui leur permettront d'améliorer leur situation économique (W. Petritsch).

La préparation de la Serbie au processus d'adhésion

Le nouvel accord signé entre la Serbie et le Kosovo représente un grand pas en avant pour les deux parties, et a été une manière de prouver à l'UE que des efforts sont faits pour l'ouverture de négociations. Le moment crucial de cette initiative était d'ouvrir un dialogue politique européen avec le Kosovo sur les 12 dernières années, et cette décision a enchaîné tout le processus connecté avec l'Union européenne (M. Pajevic).

La Serbie espère donc pouvoir entrer en négociations avec l'UE d'ici la fin du mois de juin prochain. Dans cette optique, et après avoir reçu un rapport de progrès de la part de la Commission européenne, elle a préparé un « plan d'action » (M. Pajevic). Des rapports sur ce plan sont faits tous les trois mois pour tenir compte des succès et des faiblesses du pays. Le processus d'éducation et le domaine des relations publiques vont faire l'objet d'attentions particulières, et la Serbie va continuer à prendre exemple sur des pays comme la Croatie et le Monténégro qui ont suivi avec succès

le processus d'intégration à l'UE (M. Pajevic). Le pays va donc poursuivre ses efforts pour montrer aux citoyens sur quoi porte exactement ce processus d'intégration.

Les défis actuels pour la Bosnie-Herzégovine dans le cadre de l'intégration européenne compte tenu de l'adhésion de la Croatie

La Bosnie-Herzégovine poursuit son vœu d'appartenir à l'UE et prend exemple sur ses pays voisins qui avancent avec succès sur le chemin de l'intégration européenne. Beaucoup d'actions sont faites par le pays au niveau européen, mais les questions fondamentales n'ont pas encore été toutes abordées. La Bosnie ne peut pas avoir le même comporte-



Milorad KATNIC, ancien ministre des finances, conseiller économique et financier du premier ministre, Gouvernement du Monténégro, Podgorica

ment que les autres pays de la région à propos de certains thèmes à cause d'un certain laxisme au niveau constitutionnel, ce qui ralentit les mécanismes en cours (D. Ramljak). La question majeure qui la préoccupe actuellement concerne la séparation de l'Etat des entités et des cantons au sein du pays.

La Croatie soutient la Bosnie-Herzégovine dans sa démarche et l'accompagne dans les projets de réforme concernant son adhésion, mais celle-ci a encore des problèmes à résoudre au niveau national sur l'organisation institutionnelle de l'Etat, pour lesquels elle doit s'investir dans les années à venir (D. Ramljak). De nombreux dysfonctionnements ont pu être identifiés au niveau de l'emploi, dans le domaine du social et de la protection de l'individu et vont être examinés dans les années à venir.

Les exportations de la Bosnie se concentrent actuellement sur le cuir, le miel, et elle espère à l'avenir pouvoir exporter vers la Croatie des produits comme de la viande, du lait, des œufs, des biens que le pays ne peut pas exporter à l'Europe. Elle essaie donc actuellement de mettre en place un protocole pour faciliter ses échanges avec l'UE, étape difficile dans la mesure où le pays est en train de libéraliser ses échanges commerciaux (D. Ramljak).

L'impact de la crise économique et financière sur les perspectives d'élargissement

Malgré les développements positifs qui ont marqué récem-

ment la région des Balkans occidentaux, le système européen actuel montre ses faiblesses et il est nécessaire d'établir une nouvelle structure institutionnelle qui permettra d'avoir une Europe économiquement stable et donc par ce biais plus forte (M. Katnic). Ces développements au sein de la région ont lieu parallèlement à la crise économique actuelle et prouvent que la politique d'élargissement est un élément important de la politique étrangère de l'UE. La démocratie, la croissance économique et la stabilité des pays membres sont autant de thèmes à l'ordre du jour en Europe aujourd'hui.

Cependant, de récents sondages montrent que de moins en moins de citoyens européens souhaitent poursuivre la politique d'élargissement (M. Katnic). Il s'agit essentiellement de l'Allemagne (73% des citoyens se prononcent contre), de l'Autriche (72%) et de la France (68%). Il est vrai que de nombreux pays européens sont actuellement préoccupés par la situation du marché du travail et s'opposent de ce fait à l'adhésion de nouveaux Etats économiquement faibles, par crainte d'une nouvelle dégradation de leur situation économique et financière. (M. Katnic)

La Serbie : expérience de Raiffeisen et perspectives

Raiffeisen est une banque internationale présente conjointement sur 17 marchés différents, et qui compte plus de 14 millions de clients et de 60.000 employés. En 2001, Raiffeisen s'établit à Belgrade comme première banque avec 100% de capital étranger (R. Wass). Puis elle s'installe en Serbie et s'attache à supporter économiquement le pays. Aujourd'hui elle est l'une des banques les plus importantes du pays. La Serbie compte des banques très capitalisées, ce qui mon-



Milorad KATNIC, ancien ministre des finances, conseiller économique et financier du premier ministre, Gouvernement du Monténégro, Podgorica, Roland WASS, Member of the Managing Board/CRO, Raiffeisen banka a.d., Belgrade, Franz NAUSCHNIGG, Directeur du département 'affaires européennes et organisations financières internationales', Banque Nationale d'Autriche, Vienne

tre que le système bancaire du pays est bien préparé à la crise, mais cela peut avoir des effets négatifs sur l'économie (R. Wass).

A cause de l'arrivée de la crise économique, la Serbie court des risques bancaires, ce qui entraîne la faible attractivité de son marché bancaire. Comment répondre à ces problèmes ? L'intégration européenne pourrait avoir des répercus-

sions positives sur la Serbie et pourrait l'aider à faire face à la crise économique. Le pays a besoin de nouveaux investisseurs, il faut donc continuer d'urgence à combattre la corruption et réussir à attirer des investisseurs étrangers dans le pays (R. Wass). La Serbie a également besoin de l'Europe car elle dépend de ce qui se passe à l'étranger, ce qui pourrait l'aider à reprendre le chemin de la croissance.

Quelles mesures sont à prendre par rapport à la crise économique et quelles sont les implications dans les Balkans occidentaux ?

Si l'Euro protège les pays contre les fluctuations de la monnaie, il n'en va pas de même pour les opérations bancaires et pour la crise économique. On assiste donc à un déséquilibre entre d'une part une monnaie forte et d'autre part une union économique, une stabilité et un pacte de croissance faibles (N. Nauschnigg). La crise européenne a commencé avec la hausse des dettes publiques, à laquelle s'est ajoutée une crise bancaire dans des pays comme l'Espagne, l'Irlande ou le Portugal. L'euro est très important pour les Balkans Occidentaux et est utilisé, non pas seulement par le Monténégro ou le Kosovo, mais aussi par la Bosnie-Herzégovine (à plus de 60%), la Grèce ou la Serbie. Son utilisation a légèrement baissé au cours de la crise économique, mais elle reste encore très importante pour les échanges grâce au fait qu'elle reste une monnaie stable et a connu une très faible inflation depuis son introduction (N. Nauschnigg).

L'ÖNB (Österreichische Nationalbank) joue un rôle dans les pays européens en soutenant l'intégration européenne et en finançant les mécanismes permettant de sortir de la crise dans la zone euro. Mais elle soutient également des pays en dehors de la zone euro, en proposant une assistance financière au cas-par-cas, ce qui représente une aide supplémentaire à celle du FMI, avec qui elle mène une bonne coopération (N. Nauschnigg).

Les conséquences de la crise sur le commerce

Lorsque les échanges commerciaux ont baissé dans de nombreux pays au début de la crise, il s'est avéré que les importations ont baissé plus que les exportations, et ce surtout à cause de la chute de la demande intérieure. Au Kosovo et en Albanie, le PIB était déjà faible au début de la crise. Mais ce sont les deux pays dont le PIB n'a pas fortement chuté en 2009, à la différence des autres Etats, plus ouverts internationalement, où la crise s'est fait plus fortement ressentir (M. Bukovsak).

Les exportations n'ont commencé à reprendre qu'après une période de récession, et la plupart des pays a dépassé le niveau « pré-crise » prévu initialement. Ceci les a donc conduits à s'orienter vers de nouveaux marchés en dehors de l'Europe (M. Bukovsak). La Croatie a un marché qui semble stagner au sein de l'UE, à la différence des autres pays. Elle concentre ses exportations sur des produits alimentaires et sur l'agriculture. L'introduction de l'accord de libre-échange centre-européen (ALECE) lui permet d'exporter ses produits dans les pays voisins à des tarifs plus élevés. Ses exportations régionales devront s'aligner aux standards européens, en respectant les normes proscrites sur la sécurité alimentaire par exemple (M. Bukovsak).

L'impact de la crise sur la Serbie et les autres pays des Balkans occidentaux

La période entre 2003 et 2007 a été marquée par une augmentation remarquable du PIB (près de 6%) dans les pays des Balkans occidentaux, ce qui leur a valu une hausse du nombre d'investisseurs étrangers dans le pays. Des réformes sur le commerce international ont donc pu être prises rapidement. La crise économique qui s'est répandue en Europe en 2009 a fortement touché les pays des Balkans au cours de leur processus de transition. Le ralentissement économique au sein de l'UE a eu des répercussions sur les échanges économiques de pays comme la Serbie, ainsi que sur les secteurs privés naissants de ceux-ci (P. Simic). Cette crise a également marqué le secteur de l'emploi par du chômage,



Daliborka ULJAREVIC, directrice du Centre d'éducation civique, Podgorica, Dusko MARKOVIC, Vice-premier ministre et ministre de la justice, vice-président du gouvernement du Monténégro, Podgorica, Ulrike HARTMANN, Special Representative for International and EU Liaison, Bureau du Haut Représentant en Bosnie-Herzégovine, Sarajevo, Brikena KASMI, Vice-ministre, Ministère de la Justice, Tirana, Tea GORJANC-PRELEVIC, Directeur exécutif, Human Rights Action Montenegro, Podgorica, Philippe VERGNE, Chargé de mission et spécialiste Balkans, Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie, Ministère des Affaires étrangères, Paris

alors que la Serbie par exemple se trouvait dans une situation de transition économique.

Un important facteur de crise dans la région est le nombre élevé de travailleurs à l'étranger, notamment en Autriche, en Allemagne, en Suisse, en France, ou encore en Suède. Une grande part des revenus pour ces Etats, venant de ces travailleurs à l'étranger a donc inévitablement diminué à cause du chômage dans les pays européens et a conduit à une baisse du PIB (P. Simic). La crise économique affecte donc également le processus de réforme en cours dans ces pays.

De nombreux de citoyens serbes sont aujourd'hui sceptiques quant à l'adhésion de la Serbie à l'Union européenne. En effet, l'image de la Grèce au sein de l'UE et le peu de soutien donné à ce pays en grave crise ne contribuent pas à l'image de solidarité et de coopération que l'Europe veut transmettre (P. Simic).



Dusko MARKOVIC, Vice-premier ministre et ministre de la justice, vice-président du gouvernement du Monténégro, Podgorica

Gouvernance et Etat de droit : des défis majeurs et mais des réformes encore timides

La primauté du droit est une question à l'ordre du jour, liée au contexte politique de l'intégration européenne et à la crise économique qui touche de plus en plus de pays, mais qui représente des défis pour la plupart des pays des Balkans Occidentaux (D. Markovic). Compte tenu de l'histoire encore récente de la région des Balkans et de la reconfiguration de l'espace ex-yougoslave, il s'avère que la primauté du droit, la démocratie, la prospérité et la paix ne peuvent pas s'appliquer aux pays des Balkans occidentaux au même niveau que dans les pays développés. La perspective européenne de la région est l'objectif commun de tous les pays des Balkans occidentaux et de nombreux efforts sont fournis pour que les réformes fondamentales concernant la justice, la liberté et la sécurité soient mises en œuvre rapidement (D. Markovic, D. Uljarevic).

La communauté internationale en Bosnie-Herzégovine 18 ans après la guerre

L'UE a identifié deux problèmes majeurs à résoudre dans le processus d'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine. D'une part, le pays doit améliorer sa constitution en tenant compte des droits de l'homme, qui sont avant tout une valeur fondamentale de la démocratie, avant même d'être une exigence de la part de l'Union européenne (U. Hartmann). D'autre part, l'UE cherche à lancer un accord interne de coopération entre l'Etat et ses entités. Le dernier délai fixé par l'UE le 11 avril dernier a été dépassé sans aboutir à un accord et peut être vu comme une sorte de tournant dans les relations entre l'UE et la Bosnie-Herzégovine. Alors que la Serbie et le Kosovo prouvent tout d'abord leur engagement et leur volonté, la réelle volonté d'intégration à l'UE sur le plan politique est trop limitée en Bosnie, à cause du fait que le pays n'éprouve aucun sentiment d'urgence (U. Hartmann). Les questions nationales et les intérêts du parti sont aujourd'hui encore une priorité

pour cet Etat. Dernièrement, beaucoup de critiques du traité de paix Dayton ont été lancées. En plus de mettre fin à la guerre, ce traité avait pour objectif de reconstruire l'Etat et de faire faire à la Bosnie-Herzégovine des progrès remarquables au cours des 10 premières années de paix (U. Hartmann). Mais les tentatives pour réformer la Constitution ont échoué trop tôt.

Les citoyens en Bosnie-Herzégovine ont des attentes élevées envers la Communauté internationale, des attentes qu'ils n'ont plus envers leurs propres dirigeants politiques. La crédibilité de l'UE et de l'ensemble du circuit est donc en jeu dans ce processus d'élargissement européen (U. Hartmann).

Les réformes judiciaires en Albanie : quel rôle, quelles perspectives ?

L'une des principales préoccupations de l'Albanie a été au cours de trois dernières années la consolidation de la justice. Les changements opérés dans le Code Civil comprennent la révision du cadre juridique pour la délivrance d'un certificat d'hérédité, compte tenu de l'application des normes dans le but d'améliorer les services aux citoyens, en évitant la bureaucratie et en garantissant la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales (B. Kasmi). Récemment, une nouvelle sélection de juges à la Cour administrative d'appel a eu lieu, le Conseil supérieur de la justice ayant suivi un processus clair et transparent.

Des efforts ont été fournis en vue d'éliminer les retards de dossiers judiciaires. Le système judiciaire, lui, a pour objectif de maintenir le principe de séparation des pouvoirs, garantissant les droits des individus à travers les procédures judiciaires équitables, rapides et transparents (B. Kasmi). Le report des procédures judiciaires en raison de l'absence des avocats est un problème grave pour la justice en Albanie.

Concernant l'inspection des juges, un protocole d'entente a été mis en place entre le Haut conseil de la justice et le ministère de la Justice, visant à éviter les chevauchements entre les compétences et les inspections effectuées par les deux inspections (B. Kasmi).

Le Ministère de la justice envisage la possibilité de modifier en conséquence la loi sur l'aide juridique, d'aborder la question de l'exclusion du paiement des taxes et des tarifs pour les services à la catégorie de personnes qui bénéficient de l'aide juridique, tel que recommandé dans le PR 2012 (B. Kasmi). Le projet est consulté par la Commission d'Etat sur l'aide juridique.

La justice et les droits de l'homme au Monténégro

La lutte contre la corruption et les droits de l'homme sont assez limités depuis l'indépendance du Monténégro, à cause des limites que présentent la Constitution et l'Etat de droit, problèmes qui ont été relevés par la Commission européenne. Le pays n'a pas encore réussi à répondre aux difficultés qui se posaient il y a déjà vingt ans, mais elle s'y attache et espère que les réformes prévues vont être exécutées rapidement (T. Gorjanc-Prelevic).

Ce qui est important dans le cadre de l'Etat de droit est la notion des droits de l'homme, le combat contre la corruption et contre les crimes organisés. Mais malgré ces faiblesses présentes au Monténégro, l'Etat est convaincu de parve-

nir à combattre ces problèmes dans un futur proche. Afin d'y parvenir, il s'attache à observer comment les pays voisins de la région sont parvenus à rétablir un Etat de droit, et ce processus ne sera acquis qu'en en discutant avec les élus politiques. La crise économique n'est pas à l'origine de tous les problèmes (ex. le terrorisme) au Monténégro, et c'est le pays qui doit parvenir à les résoudre avant de pouvoir intégrer l'Union européenne grâce aux mesures qu'il va prendre (T. Gorjanc-Prelevic).

La nouvelle approche en termes de négociations d'adhésion. L'Etat de droit au cœur du processus

L'Union européenne accorde beaucoup d'importance au principe posé dans le cadre du consensus renouvelé sur l'élargissement. La perspective européenne offerte aux pays des Balkans occidentaux en 2000 sous présidence française a été confirmée à plusieurs reprises. L'UE continue d'avoir la conviction que cette perspective sera bénéfique à ces pays (P. Vergne). Les négociations faites jusqu'ici sont surtout politiques, la qualité du processus étant privilégiée par rapport au calendrier pré-établi.

Les principes, agréés par les Chefs d'Etats sont au nombre de trois : Les pays sont évalués sur la base de leurs mérites propres ; L'importance de la capacité effective de chaque pays à remplir les critères fixés ; La capacité d'absorption de l'Union européenne (P. Vergne). Le critère politique, de par ses répercussions sur la démocratie et le renforcement d'un Etat de droit, doit être particulièrement respecté et constitue un critère auquel les Balkans sont confrontés à cause de leur passé. Ils se trouvent en phase de transition économique d'un système étatique à une économie de marché, de transition politique de régimes autoritaires à la démocratie, et enfin de transition sécuritaire de par les conflits armés qui ont eu lieu. L'UE a mis en œuvre d'importants moyens financiers, politiques et humains pour lancer des réformes dans ce domaine. Mais à cause des trop faibles initiatives de l'activité législative, l'UE a pris la décision d'adopter une nouvelle approche concernant les négociations d'adhésion et a mis l'accent sur la nécessité d'avoir un Etat de droit (P. Vergne). Si les réformes prises dans ce domaine sont trop faibles, les négociations sur d'autres thèmes seront suspendues.

L'Union européenne et la promotion de la coopération régionale

Les accomplissements de coopération régionale comme moyen de stabiliser la région des Balkans

Au cours de la crise économique et financière au sein de l'Europe, et avec l'héritage des années 1990, la fragilité des démocraties de transitions s'est révélée. Les Balkans Occidentaux subissent des bouleversements. Les élites politiques, le chômage élevé et la corruption ont poussé les gens dans les rues pour exiger la disparition des élites et la création d'un nouvel ordre social (D. Zivalj). La Croatie représente un exemple pour la région, car elle montre que le pays devient véritablement actif, vit un changement social important et privilégie la lutte contre la corruption et le népotisme.

Près de deux décennies après la fin des guerres dans les Balkans occidentaux, les gens ordinaires veulent se concen-

trer sur les défis actuels et exigent que des mesures immédiates soient prises par les autorités. La crise économique et financière a rendu la vie difficile et pénalise fortement la classe moyenne plus pauvre (D. Zivalj). Le conseil de coopération régional a développé de nombreux domaines comme la sécurité, l'éducation, l'emploi, les soins sanitaires, le poids des médias. Il poursuit dans cette voie afin de prouver que la région est en mesure de prendre la responsabilité de son propre avenir et de créer les conditions du progrès global dans l'esprit de tolérance et de coopération (D. Zivalj).

Le rôle de l'Union européenne dans la construction d'Etats-nations dans les Balkans

Il y a des succès qui ne sont possibles que grâce à la perspective européenne, mais cette perspective européenne est aujourd'hui elle-même mise en doute dans les pays membres comme dans les pays candidats. C'est le cas par exemple en Serbie qui prend des initiatives par rapport à l'Europe, mais où l'opinion publique se montre parallèlement de plus en plus sceptique. Il y a donc un décalage entre les véritables progrès qui sont faits et la perception par l'opinion publique au sein de l'Union et dans la région (J. Rupnik).

Le rôle de l'Union européenne est de relativiser l'importance des Etats-nations, mais dans le cas de la région des Balkans, elle s'est retrouvée dans une situation où elle doit assister à la formation de nouveaux Etats-nations, comme en ex-Yougoslavie. Le rapport de coopération est indispensable, car l'Union assiste à la création de ses futurs membres (J. Rupnik). Il semble évident que les Etats membres de l'UE sont eux-mêmes des vecteurs d'intégration dans l'Union. Mais l'exemple de la Grèce prouve bien le



Dinka ZIVALJ, porte-parole du Conseil de coopération régionale, Sarajevo, Jacques RUPNIK, Directeur de recherche, CERi Sciences po, Paris, Mitja DROBNIC, Ambassadeur, chef de la délégation de l'UE au Monténégro, Podgorica, Bernard MARGUERITTE, Président, International Communications Forum (ICF), Varsovie

contraire : elle est le premier Etat des Balkans à faire partie de l'Union européenne, or c'est par ce biais que la crise européenne s'est installée. Il ressort donc 30 ans après son adhésion que la Grèce est un Etat qui fonctionne mal (J. Rupnik). Le cas de Chypre, comme pays voisin des Balkans élève également des voix contre l'acceptation de problèmes non résolus avant l'entrée dans l'Union européenne. Tous

ces événements prouvent donc que la perspective régionale doit être au cœur de la démarche de l'Union pour que l'ensemble puisse fonctionner.

L'intégration européenne comme moteur pour le développement politique et économique interne et pour la coopération régionale

Après la Slovénie qui a accompli les réformes nécessaires pour faire partie intégrante de l'Union européenne, la plupart des pays des Balkans Occidentaux se trouvent eux aussi en phase de transition. Les réformes politiques accomplies dans ces pays, les efforts en termes de démocratie et les privatisations doivent être réalisés avant leur intégration, comme preuve de stabilité de ces pays (M. Drobnic). C'est pourquoi l'Union européenne, suite à ses expériences avec de nombreux pays membres, place ces thèmes au centre du processus primaire d'intégration. Le Monténégro se concentre actuellement sur cette première phase qui comprend le fonctionnement et la stabilité du système législatif. Ce processus a créé une élite politique et économique, qui sera déterminante pour l'avenir des Balkans en termes par exemple de protection des citoyens, de circulation de capitaux ou de protection de l'environnement (M. Drobnic). En ce qui concerne les réformes économiques, l'utilisation de l'euro place la stabilité fiscale du pays au premier rang. Le Monténégro ne sera pas capable d'entrer dans la zone euro après l'adhésion à l'Union européenne, mais une décision politique va être prise pour que le pays continue à l'avenir à utiliser l'euro (M. Drobnic). L'aide de l'Etat dans le secteur public, les transports, l'environnement et le tourisme est elle aussi au centre des réformes économiques. Le secteur énergétique est un grand avantage pour le Monténégro et des réformes doivent également être mises en œuvre dans ce domaine afin de le développer.

Les médias dans une Europe en crise : partie du problème ou partie de la solution ?

La crise qui frappe aujourd'hui l'Europe est une crise aussi bien financière et économique qu'une crise de valeurs. En

effet, la globalisation et l'uniformisation des médias ont tendu à une nouvelle forme d'information du citoyen. De plus en plus comptent les indices d'audience dans les médias, et par là la recherche du bénéfice financier (B. Margueritte). Comme le dit Patrick Le Lay, ancien patron de la chaîne télévisée TF1, en 2004 : « Le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola à vendre son produit. Pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. [...] Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible. » L'audience des médias se tourne donc vers le divertissement et le sensationnel, plutôt que vers l'information et le débat public. Il n'y a plus lieu d'aborder les sujets de société, pourtant dignes d'intérêt auprès des citoyens. C'est donc une sorte de privation du citoyen d'exercer ses droits par l'accès à des médias honnêtes (B. Margueritte) Le progrès technologique a ses bons et ses mauvais côtés. On trouve en effet de tout, sur Internet par exemple aussi bien de l'information de bonne que de mauvaise qualité, du sérieux que de l'irréfléchi. C'est avant tout la qualité du travail qui est remise en question : les journalistes n'ont plus de temps de préparer leurs sujets et de les monter correctement (B. Margueritte). L'audience des citoyens est aujourd'hui inondée d'informations venant de multiples sources, comme la télévision, l'Internet, les portables et ainsi de suite, ce qui met en péril la qualité de l'information transmise. Mais ce progrès technologique rend, par la multiplicité des sources, le besoin de journalistes authentiques encore plus important. C'est la conception du journalisme qui a aujourd'hui changé, il faut parvenir non plus à abêtir le citoyen, mais à le servir. Bernard Margueritte le résume selon ces mots : « Nous avons besoin avant tout -dans chacun de nos pays- de citoyens informés et conscients, prêts à retrouver leur plein rôle dans une démocratie authentique. » ■



Soirée débat



EMBASSY OF MONTENEGRO
IN THE REPUBLIC OF AUSTRIA

« Le Monténégro : pays candidat à l'Union européenne - Des enjeux politiques et économiques » Soirée débat

16 mai 2013, Vienne



diplomatische
akademie wien
Vienna School of International Studies
École des Hautes Études Internationales de Vienne

Suite à la conférence internationale sur les Balkans occidentaux à Podgorica trois jours plus tôt, le Centre franco-autrichien, en coopération avec l'académie diplomatique de Vienne et l'ambassade du



Monténégro en Autriche, a organisé le 16 mai 2013 une discussion sur les enjeux de l'adhésion du Monténégro à l'Union européenne. Cette rencontre a eu lieu au sein de l'académie diplomatique de Vienne, réunissant Igor LUK-

SIC, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de l'intégration européenne du Monténégro, Peter JANKOWITSCH, secrétaire général du Centre franco-autrichien et Elisabeth BERTAGNOLI, directrice adjointe de l'académie diplomatique de Vienne.

Au cours de cette discussion, tant les efforts effectués par le Monténégro depuis l'ouverture des négociations



d'adhésion à l'Union européenne que le chemin qu'il reste encore à parcourir ont été passés en revue. ■



L'Agenda du Centre Franco-Autrichien



« Le 35ème anniversaire du CFA »
Conférence internationale
7 novembre 2013, Paris



Le Centre Franco-Autrichien pour le Rapprochement en Europe célèbre en 2013 le 35ème anniversaire de sa fondation par les chefs des Gouvernements autrichien et français, Bruno Kreisky et Jacques Chirac. Le Centre, qui s'est essentiellement consacré au cours des dernières années au rapprochement des nouvelles démocraties d'Europe de l'Est et d'Europe centrale à l'Union européenne actuelle, se concentre aujourd'hui encore aux problèmes que rencontrent les Balkans occidentaux. Comme lors des précédents anniversaires de fondation du CFA, cette occasion sera elle aussi célébrée par une conférence particulièrement représentative.

Avec pour titre « 35 ans de construction européenne : Bilan et Perspectives », cette rencontre aura lieu le 7 novembre 2013 à Paris sous la direction des chefs d'Etat français et autrichien.

Le programme, établi par le Centre Franco-Autrichien en coopération avec l'Institut Français des Relations internationales (IFRI), ainsi qu'avec la consultation des ministères des Affaires étrangères des deux pays, va se consacrer en premier lieu à la question de la réindustrialisation de l'Europe et ses conditions pour conduire à un renouveau de la croissance. En effet, la part de l'industrie dans le PIB ne cesse de baisser, notamment par choix stratégique de l'économie post-industrielle, mais aussi à cause de la concurrence entre les pays émergents. Comment remédier aux conséquences dramatiques que cette désindustrialisation représente sur l'emploi, et comment retourner sur le chemin de la croissance, alors que l'on constate que des pays industrialisés comme l'Allemagne ou la Pologne ont mieux fait face à la crise ?

Un point d'honneur sera mis sur la crise du modèle social européen et ses alternatives. Il faut parvenir à refonder le modèle en conciliant efficacité, solidarité, justice fiscale et compétitivité, plutôt que de créer une « société d'assistés ». Pour finir, l'avenir de l'Europe et de ses alentours sera discuté.



Les participants au colloque qui aura lieu au sein de l'IFRI à Paris seront choisis parmi des experts internationaux sur les sujets abordés, des représentants du monde académique, des personnalités de la politique européenne, des représentants de la Commission européenne et du Parlement européen, ainsi que des représentants autrichiens, français et internationaux, porteurs de la politique européenne. ■

Le programme de la conférence et les inscriptions seront bientôt disponibles sur www.oefz.at

Les Activités du Secrétaire général



Les activités de M. Peter JANKOWITSCH Printemps / Été 2013



Coopération spatiale franco-allemande

Dans le cadre des commémorations du Traité de l'Elysée, M. JANKOWITSCH, ancien Président du Comité de l'Espace des Nations Unies, a été invité par les Ambassadeurs d'Allemagne et de France auprès des Nations Unies à Vienne, afin d'animer un débat sur la coopération spatiale franco-allemande, organisée dans l'Institut Européen de Politique Spatiale (ESPI) à Vienne, le 22 janvier 2013.

Conférence européenne sur l'Espace

Invité par le Parlement Européen, le Secrétaire Général a participé à cette conférence annuelle, ouverte par le Président de la Commission Européenne, M. José Manuel BARROSO le 29 janvier à Bruxelles, et réunissant un grand nombre de représentants des principaux acteurs européens de l'espace et des nouvelles technologies. Des contacts intéressants en vue de certaines des prochaines activités du CFA ont pu être noués dans le cadre de telles conférences.

L'avenir des Balkans occidentaux

Invité de M. JANKOWITSCH ; Vice-Président de la Société Autrichienne de Politique Etrangère et des Nations Unies, M. Budimir LONCAR, Conseiller Spécial du Président de la Croatie a donné le 30 janvier, dans les locaux de cette organisation à Vienne, une conférence sur le futur des États de l'ex-Yougoslavie. L'ancien Ministre des Affaires Étrangères de l'ex Yougoslavie M. LONCAR a salué au cours de sa conférence le rôle actuel du CFA dans le processus de rapprochement des pays des Balkans occidentaux à l'Union Européenne.

Visite au Monténégro

En visite à Podgorica les 13 et 14 février 2013, le Secrétaire Général a été reçu par de nombreuses personnalités de la capitale du Monténégro, manifestant leur intérêt de participer à une conférence internationale du CFA sur les Balkans occidentaux (voir page 2), qui devrait continuer la série de rencontres organisées pour accompagner ces pays dans la voie d'une future adhésion à l'Union Européenne. Cette visite, coordonnée par Mme. Dominique Gazuy et M. Martin Pammer, respectivement Ambassadeurs de France et d'Au-

triche, a permis de nouer de nombreux contacts avec les milieux tant gouvernementaux que civiques d'un pays qui, après la Croatie, pourrait être le prochain membre de l'Union en Europe du Sud-est, ses négociations avec Bruxelles ayant déjà été ouvertes.

Commémoration du 12 mars 1938

En vue de commémorer la date fatidique du 12 mars 1938, début de l'occupation de l'Autriche par l'Allemagne Nazie, M. Heinz FISCHER, Président Fédéral autrichien, a convié un grand nombre de personnalités de la vie publique d'Autriche à la Hofburg de Vienne pour marquer, au cours d'un grand discours, le chemin parcouru par l'Autriche libérée depuis 1945 dans le cadre d'une nouvelle Europe, dont elle fait désormais partie intégrante. Entouré par d'autres anciens membres du gouvernement fédéral d'Autriche M. JANKOWITSCH a aussi assisté à cette commémoration.

Commission européenne

Poursuivant une série de contacts réguliers avec les services de la Commission Européenne, M. JANKOWITSCH s'est rendu à Bruxelles le 20 mars pour un rendez-vous avec les hauts fonctionnaires de plusieurs Directions Générales, intéressées par les activités actuelles du CFA dans les Balkans occidentaux. Dans ses entretiens avec ses interlocuteurs, le Secrétaire Général a souligné la volonté du CFA de travailler en étroite coopération avec les services de la Commission, et de leur offrir ainsi des occasions d'expliquer devant un public qualifié les politiques de l'Union.

Haut patronage du Président Fédéral

Au cours d'une audience offerte à son Secrétaire Général le 3 avril 2013, M. Heinz FISCHER Président Fédéral de l'Autriche a accepté de donner en compagnie de François HOLLANDE son Haut Patronage à une conférence du CFA, qui, le 7 novembre de cette année, doit marquer le 35ème anniversaire de sa fondation par le Chancelier Fédéral Bruno KREISKY et Jacques CHIRAC, ancien Premier Ministre français.

Le CFA et la Serbie

Des rencontres organisées par diverses institutions à Vienne ont permis au CFA et à son Secrétaire Général de renouveler et de renforcer les contacts avec un certain nombre de personnalités de la Serbie comme le 18 avril avec M. Boris TADIC, ancien Président serbe, ainsi que le 6 mai avec M. Ivica DACIC, son actuel Premier Ministre. Tant M.TADIC que M.DACIC se sont montrés intéressés par le maintien de ces contacts et ont exprimé leur désir d'être tenus informés des activités du CFA dans la région.

M. Igor LUKSIC à Vienne

Invité par l'Académie Diplomatique de Vienne ainsi que par le CFA, M. Igor LUKSIC, Vice Premier Ministre ainsi que Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Européenne du Monténégro a tenu le 16 mai 2013 une conférence à Vienne, dont le thème était le Monténégro comme pays candidat à l'Union Européenne. Dans un débat, animé par M.JANKOWITSCH et dans lequel est aussi intervenue Mme. Slavica MILACIC, Ambassadrice du Monténégro à Vienne, un large écueil des questions concernant l'actuel état de la politique et de l'économie de ce pays a pu être couvert.

Réunions et contacts à Paris

Les futures activités et rencontres du CFA ont été au centre d'une série de contacts et rencontres tenues par son Secré-

taire Général pendant une visite de plusieurs jours à Paris du 27 au 29 mai 2013.

Invité par M. Thierry de Montbrial, Directeur Général et Président de l'IFRI, M. JANKOWITSCH a assisté, le 27 mai à un déjeuner débat de l'IFRI avec M. Robert HORMATS, Sous-secrétaire d'Etat à l'Economie et à la croissance des Etats Unis, et le 28 mai à un déjeuner offert par M. Jacques Pierre GOUGEON, Conseiller Spécial du Premier Ministre. Invité par Mme Ursula PLASSNIK, Ambassadrice d'Autriche à Paris, il a également assisté le 28 mai à un petit déjeuner débat sur l'Autriche qui a permis d'établir de nombreux contacts avec des personnalités françaises, telles que M. PORCHER, ancien Président du Sénat.

Les futures activités du Centre à Paris ont été le sujet principal de rencontres tenues par son Secrétaire Général avec d'abord son Président M. Thierry de MONTBRIAL, mais aussi avec des responsables d'autres institutions intéressées par une coopération avec le Centre comme le CERI, l'IRIS ou encore la Fondation Jean JAURES, organisation avec laquelle le Centre, à l'instar de ses contacts avec une autre grande fondation comme la Fondation Robert SCHUMAN tient des contacts réguliers. ■



Centre franco-autrichien
Salzgries 19/16
1010 Vienne
Autriche
Tél : +43 1 533 89 27
Fax : +43 1 533 89 27 10
E-Mail : office@oefz.at
Site internet : www.oefz.at

